



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Dysfonctionnements goal line technology

Question écrite n° 2148

Texte de la question

Mme Nathalie Elimas interroge Mme la ministre des sports sur les failles liées à l'utilisation du dispositif d'assistance vidéo dit « *goal line technology* » dans le championnat de première division française de football (Ligue 1). Cette assistance technique, qui permet de déterminer si un ballon a franchi ou non la ligne de but, est déployée en Ligue 1 depuis la saison 2015-2016. Une convention signée entre la Ligue de football professionnelle (LFP) et la société allemande Goal Control GmbH un des deux opérateurs certifiés par la fédération internationale de football (FIFA) lie les deux parties jusqu'à la saison 2019-2020. Or, d'une part le système a démontré qu'il n'était pas infaillible (à l'image de la validation d'un tir non-cadré à l'occasion du match Troyes/Saint-Étienne du 30 septembre 2017). D'autre part, une ancienne employée de la société Goal Control GmbH a révélé le 5 octobre 2017 sur RMC que les opérateurs pouvaient techniquement modifier manuellement la position du ballon sur le terrain ou changer l'animation 3D envoyée aux télévisions et subséquemment indiquer aux arbitres qu'un but a été inscrit. Au vu de ces deux éléments, il apparaît ainsi que le système appliqué actuellement en Ligue 1 n'est pas fiable et qu'il peut être contourné. Compte tenu des enjeux financiers liés à l'économie du football ou aux paris sportifs et de l'importance pour un club d'évoluer en Ligue 1, ces failles pourraient être exploitées à de mauvaises fins. Elle souhaiterait connaître sa position sur ces éléments et l'interroge ses intentions concernant l'exploitation de la *goal line technology* en Ligue 1.

Texte de la réponse

Depuis la saison 2016/2017, le championnat de France de football dispose du dispositif de la Goal Line technologie mise en place dans l'ensemble des stades de Ligue 1 afin de remédier aux erreurs d'appréciation relatives au franchissement de la ligne de but par le ballon. Outre le championnat de France de football de Ligue 1, cette technologie est utilisée dans les plus grandes compétitions de football européennes et mondiales (championnats anglais, allemand, italien, ligue des champions, Coupes du Monde masculine et féminine, Championnat d'Europe). La technologie Goal Control qui a été privilégiée en France après appel d'offres de la Ligue de Football Professionnel (LFP) est conçue par la firme allemande GoalControl GmbH. En synthèse, quatorze caméras à grande vitesse, sept pour chacune des deux cages de but, les scrutent en continu. Elles sont reliées à un ordinateur central qui enregistre continuellement la position du ballon dans les trois dimensions. Si le ballon franchit complètement la ligne, l'ordinateur envoie un signal à une montre spéciale dont est équipé l'arbitre central lui indiquant qu'il y a but. La règle adoptée par la FIFA laisse toutefois le choix final à l'arbitre de valider le but ou non. Suite à l'incident survenu le 30 septembre dernier lors de la rencontre Stade Rennais FC – SM Caen comptant pour la 8e journée de Ligue 1 Conforama, la Ligue de Football Professionnel a immédiatement demandé des explications à la société Goal Control tout en informant dans le même temps la FIFA de la situation. Le vendredi 6 octobre, la FIFA, accompagnée du laboratoire écossais Sports Labs et en présence d'une délégation de la LFP, a effectué des tests du système de la Goal Line Technology utilisé par la société Goal Control au Roazon Park de Rennes. Ces tests ont confirmé le parfait fonctionnement du système de la Goal Line Technology. Ce diagnostic a également permis de confirmer que des drapeaux, en obstruant le champ des caméras, avaient été à l'origine du dysfonctionnement. Par ailleurs, depuis les déclarations d'une ex-

employée de la société Goal Control, la LFP a réuni les dirigeants de la firme ainsi que des représentants de la FIFA. En parallèle, les délégués de la LFP ont effectué des contrôles dans des cars de la société Goal Control dès le mois d'août. La LFP a également procédé à l'équipement d'un système de communication entre les délégués et le personnel de Goal Control officiant dans les cars les jours de match. La fiabilité du dispositif de même que la rapidité de réaction de la LFP en cas de dysfonctionnement apparaissent comme étant des gages suffisants de maintien de la Goal Line Technologie au sein de notre championnat de première division de football.

Données clés

Auteur : [Mme Nathalie Elimas](#)

Circonscription : Val-d'Oise (6^e circonscription) - Mouvement Démocrate et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 2148

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : [Sports](#)

Ministère attributaire : [Sports](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 octobre 2017](#), page 4957

Réponse publiée au JO le : [28 novembre 2017](#), page 5947